



## Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. Débitrice: **MAURICE GRUAZ SARL**, Rue du Cardelay 13, 1269 Bassins
2. Date du sursis concordataire provisoire: 12.04.2016
3. Durée du sursis concordataire provisoire: 4 mois jusqu'au 31.07.2016
4. Commissaire provisoire: M. Christophe Savoy, Rue Casino 4, CP 218, 1401 Yverdon-les-Bains
5. Remarques: Par décision du 12 avril 2016, le président du tribunal de l'arrondissement de La Côte a accordé à Maurice Gruaz Sarl, rue du Cardelay 13, 1269 Bassins, un sursis concordataire provisoire échéant le 31 juillet 2016, et a désigné en qualité de commissaire provisoire M. Christophe Savoy, agent d'affaires breveté, rue Casino 4, CP 218, 1401 Yverdon-les-Bains.  
Une audience est d'ores et déjà fixée au lundi 11 juillet 2016 à 9h30.  
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour y fournir tous renseignements utiles sur la situation de la société débitrice.

Tribunal d'arrondissement de La Côte  
1260 Nyon

02777947

